

ici

# NOUS ACCUEILLONS UN ENFANT



DÉCEMBRE 2019

Bulletin publié conjointement par l'Association démocratique des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ (CSD)-Montréal) et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal acheminé périodiquement aux ressources de type familial



Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud  
de l'Île de Montréal  
Québec



## Chères familles d'accueil

éveveu

La Direction du programme jeunesse et l'ensemble des intervenants vous offrent leurs meilleurs vœux à l'occasion de Noël. Nous vous souhaitons de beaux moments en famille et avec les personnes qui vous sont chères. Que l'année 2020 qui arrive à nos portes soit remplie de bonheur, de santé et que notre belle collaboration se poursuive!

## Projet de recherche sur le trouble de l'attachement

Certaines d'entre vous recevront dans les prochaines semaines un courrier postal provenant de l'équipe de recherche du Dr Sébastien Monette, neuropsychologue au Centre jeunesse de Montréal et professeur associé à l'UQAM, vous invitant à participer à un projet de recherche sur les troubles de l'attachement. Seules les familles d'accueil admissibles recevront cet envoi, c'est-à-dire les familles d'accueil : 1) qui hébergent au moins un enfant âgé de 6 à 12 ans depuis au moins 6 mois et; 2) qui n'ont pas déjà participé au projet de recherche du Dr Monette en 2016-2018. Nous désirons aussi vous informer que l'équipe de recherche n'a pas eu accès à vos coordonnées personnelles (noms et adresses), c'est notre équipe des Ressources qui a fait l'envoi postal pour l'équipe de recherche. Toute l'information nécessaire afin que vous puissiez prendre une décision éclairée quant à votre participation se trouve dans l'enveloppe que vous allez recevoir. Nous vous invitons à participer en grand nombre, afin de contribuer à faire avancer les connaissances dans le domaine des difficultés et trouble de l'attachement des enfants. Merci!



## Votre rétribution \$\$\$

Nous vous rappelons que chaque mois (**avant le 5 de chaque mois**) vous devez retourner à l'établissement votre formulaire de réclamation. C'est la réception de ce formulaire qui enclenchera le paiement pour les services que vous rendez aux enfants et jeunes qui vous sont confiés. Pour ce qui est des dépenses effectuées pour les usagers suite aux autorisations de l'établissement (transports, activités sportives et culturelles, etc.), vous devez également présenter une demande de paiement à l'aide du formulaire qui vous est transmis, **dans les 60 jours de la dépense**. De notre côté, nous disposons d'un délai maximal de 60 jours de la date de réception de votre demande pour vous rembourser. Ces modalités sont prévues au chapitre 3 de l'entente collective.

N'hésitez pas à communiquer avec l'intervenant qualité associé à votre ressource si des questionnements ou difficultés surviennent.

# OFFRE DE FORMATION 2019-2020

Veillez noter que certains frais reliés à la participation à une activité de formation vous seront remboursés, tel que prévu à l'entente collective (article 4-1.03) et précisé dans la directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et d'autres frais inhérents (CT 212377).

Cette directive balise les frais remboursables suivants :

- Montant maximal alloué pour un dîner : 14,30 \$
- Allocation au km : 0,45 \$
- Frais de remplacement : 10,00 \$ de l'heure (ne peut être le conjoint)

**Les cours auront lieu dans le local de l'ADREQ au 9403, rue Sherbrooke Est, bureau 1500, Montréal**

Veillez noter que l'offre de formation pour le **Collège Bois-de-Boulogne** est disponible à l'adresse suivante :

<http://bdeb.qc.ca/services-aux-employeurs/activites-de-perfectionnement/>.

## Processus d'inscription :

1. En ligne : [www.bdeb.qc.ca/perfectionnement](http://www.bdeb.qc.ca/perfectionnement), section « Ressources de type familial »
2. En personne au bureau du registrariat : local S-107, Pavillon Ignace-Bourget (entrée de la Résidence) 10500, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal
3. Par téléphone : 514 332-3003. **Dans le menu proposé appuyez sur le 1, puis faire le 7, demeurez en ligne pour qu'un agent vous réponde.**

Cours/ code	Formation	Formatrice	Durée	Date(s)	Horaire	Local
4-FAMA04	L'attachement et ses implications cliniques en milieu de placement <i>Préférentiellement préalable : Développement de l'enfant et de l'adolescent</i>	MJJ	12 h	MERCREDI le 5 février 2020 MERCREDI le 12 février 2020	9h30-16h30	ADREQ
6-FAMA06	La santé mentale et les troubles mentaux : Hyperactivité (TDA / TDAH)	SS	6 h	SAMEDI le 21 mars 2020	9h30-16h30	ADREQ
7-FAMA07	La santé mentale et les troubles mentaux : Les troubles anxieux	SS	6 h	SAMEDI le 25 avril 2020	9h30-16h30	ADREQ

## Formations à la salle Nadia au 4675, rue Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1C2

**Instrument de détermination et de classification des services** : 29 janvier 2020 de 9 h à 16 h 30 / 5 mai 2020 de 9 h à 16 h 30. Inscription au 514 334-3979 poste 221 ou [Claudette.viens.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Claudette.viens.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

**Rencontre d'information-formation entre l'établissement et ses ressources** : 25 février 2020 de 9h00 à 16h30. Inscription au 514 356-5600.

**Cadre de référence RI-RTF** : 24 mars 2020 / 4 juin 2020 de 9 à 16 h 30. Inscription au 514 356-5600.

**Gestion des risques** : 7 avril 2020 de 9 h 30 à 12 h00. Inscription au 514 356-5600.

## Formations dans le local de l'ADREQ au 9403, rue Sherbrooke Est, bureau 1500, Montréal (Québec) H1L 6P3

**Hygiène et salubrité alimentaires** : Cette formation est réglementée en vertu du Règlement sur les aliments (chapitre P-29). Elle a pour objectif de manipuler les aliments de façon à en préserver les qualités et l'innocuité. Elle est offerte par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec).

**Une séance de formation de 3 h 30 est exigée pour les RI et RTF accueillant de quatre à neuf personnes.** Exemption totale : les RI et les RTF qui hébergent trois personnes ou moins.  
2 avril 2020 de 8 h 30 à 12 h. Inscription au 514 356-5600.

**L'éducation sexuelle de nos jeunes hébergés** : 23 et 24 avril 2020 de 9 h à 16 h. Inscription au 514 356-5600.